



Code	Version	Date
MPNT0126	V1.1	26/07/2013

Brio® WPX30 (couleurs)

[Gamme STELLA]

Réf : PF10R410

Notice Technique

Caractéristiques techniques	1
Contenu de l'emballage	1
Description.....	2
Utilisation - Mode Autonome.....	2
Installation.....	2
Raccordement électrique	4
Puissance du transformateur.....	4
Protection des projecteurs.....	4
Section des câbles.....	4
Schéma de raccordement	4
Déclaration de conformité CE	4



AVERTISSEMENTS

L'alimentation des projecteurs se fait en TBTS 12V AC (Très Basse Tension de Sécurité) compatible avec le volume 0 (dans le bassin) conformément à la norme NF C 15-100. Le projecteur doit être immergé avant la mise sous tension et ne doit jamais être alimenté hors d'eau.

Toujours couper l'alimentation en amont avant de manipuler l'installation électrique. Le câble extérieur souple de ce luminaire ne peut pas être remplacé, si le câble est endommagé, le luminaire doit être détruit.

Caractéristiques techniques

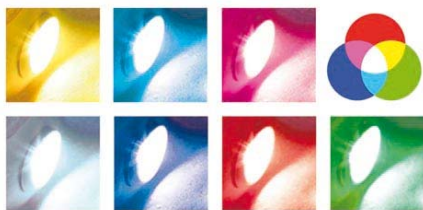
Dimensions	Ø ext 255mm avec support mural
Tension d'alimentation	12 V AC 50Hz/60Hz
Puissance consommée	Selon couleur / 30W max @ 12V
Indice de protection	IP68
Poids	1,2kg (projecteur seul avec câble)
Type de LED	POWER LED R/V/B (séparées) Groupe de risque 1 (risque faible) selon IEC62471:2006
Nombre de LED	9 (3 rouges / 3 vertes / 3 bleues)
Flux lumineux max	Selon couleur / 1000 lm maxi
Câble	3m en 2x1,5mm²
Contrôle des couleurs	Par BRIO-RC ou par coupures d'alimentation

Contenu de l'emballage

- ✓ 1 projecteur BRIO WPX avec 3m de câble
- ✓ 1 support mural
- ✓ 3 vis de fixation
- ✓ 3 chevilles de fixation
- ✓ Notice technique (ce document)
- ✓ Kit presse étoupe MPPE0021
- ✓ Kit de joints

Description

Les projecteurs à LEDs BRIO WPX sont conçus pour réduire votre consommation d'énergie et éclairer votre piscine de toutes les couleurs.



Les couleurs sont obtenues par le mélange de 3 couleurs primaires Rouge, Vert et Bleu (RVB).

En ajustant l'intensité de ces trois couleurs il est possible d'obtenir une infinité de nuances.

Les projecteurs WPX peuvent être contrôlés à distance avec une télécommande radio au moyen du Brio RC (en option) ou fonctionner de façon autonome.

Utilisation - Mode Autonome

En l'absence de Brio RC, les projecteurs fonctionnent de façon autonome et l'utilisateur peut choisir entre 18 modes : 11 couleurs fixes et 7 séquences automatiques de changement de couleurs.

Mode	Type	Description
1	Couleur fixe	Blanc pur
2	Couleur fixe	Bleu
3	Couleur fixe	Bleu lagon
4	Couleur fixe	Cyan
5	Couleur fixe	Violet
6	Couleur fixe	Magenta
7	Couleur fixe	Rose
8	Couleur fixe	Rouge
9	Couleur fixe	Orange
10	Couleur fixe	Vert
11	Couleur fixe	Vert d'eau
12	Programme automatique	"Arc en ciel" rapide
13	Programme automatique	"Arc en ciel" lent
14	Programme automatique	Défilement des 11 couleurs fixes
15	Programme automatique	Psychédélique flashes colorés
16	Programme automatique	Bleu / Blanc / Cyan en boucle (fondus)
17	Programme automatique	Séquence aléatoire de couleurs définies
18	Programme automatique	Séquence aléatoire de couleurs aléatoires

Changement de mode

Le changement de couleur peut être obtenu en coupant l'alimentation des projecteurs pendant un temps très court (<1s).

Par interruptions successives, il est possible de faire défiler les 18 modes de fonctionnements. Après le mode 18, les WPX reviennent sur la première couleur (mode 1)

Réinitialisation

Pour réinitialiser les projecteurs et les ramener simultanément au mode 2, il convient de couper l'alimentation pendant environ 2s.

Lorsque le projecteur est mis en marche après un arrêt de plusieurs secondes (>4s), le WPX se rallume dans le mode dans lequel il se trouvait au moment de sa dernière extinction.

Sécurités

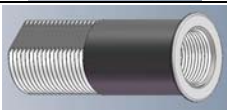
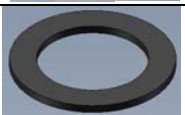
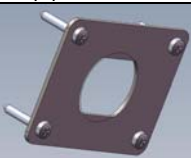
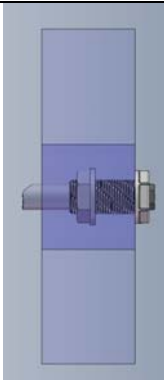
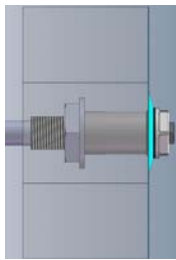
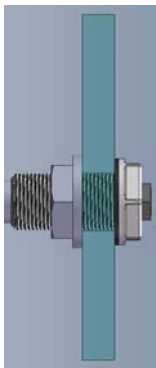
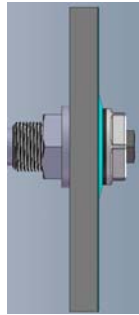
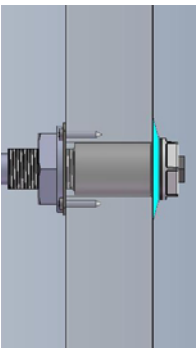
En cas d'augmentation anormale de la température à l'intérieur du projecteur, un dispositif de sécurité stoppe l'éclairage et le projecteur émet des flashes rouges. Dès que la température revient à la normale le projecteur reprend son fonctionnement.

En cas de détection d'une tension trop faible ($\leq 11VAC$) ou trop élevée ($\geq 15VAC$), le projecteur cesse de fonctionner et émet des flashes verts. Il est indispensable de couper l'alimentation des projecteurs pour retrouver un fonctionnement normal.

Installation

Il est fortement recommandé de faire effectuer l'installation par un professionnel.

Le projecteur vient se verrouiller à l'aide d'un dispositif baïonnette dans le support mural qui doit être fixé à la paroi. Selon le type de construction, plusieurs installations sont possibles (cf. page suivante) ;

Pièce		Béton enduit / carrelage	Béton liner	Coque	Panneaux liner	Bois
Rep	Illustration					
A		1	1	1	1	1
B			1			1
C		1	1	1	1	1
D						
E		1	1	1	1	1
F	Joint complet support mural		2	1	2	2
G						1 En option
						

Béton + enduit ou carrelage :

Le corps de presse étoupe A se scelle directement dans le béton avec son écrou E et le support mural se fixe directement sur la paroi à l'aide des 3 vis* + chevilles fournies.

Béton + liner :

Sceller la traversée de cloison B avec son écrou E dans le béton puis y coller un joint F avant la mise en place du liner. Une fois ce dernier posé, remettre un joint F côté bassin et y visser le corps de presse étoupe A. Le support mural se fixe à l'aide des 3 vis* + chevilles fournies.

Coque :

Visser le corps de presse étoupe A avec un joint F côté bassin à l'aide de l'écrou E à l'arrière de la paroi. Le support mural se fixe à l'aide des 3 vis* + chevilles fournies.

Panneaux + liner :

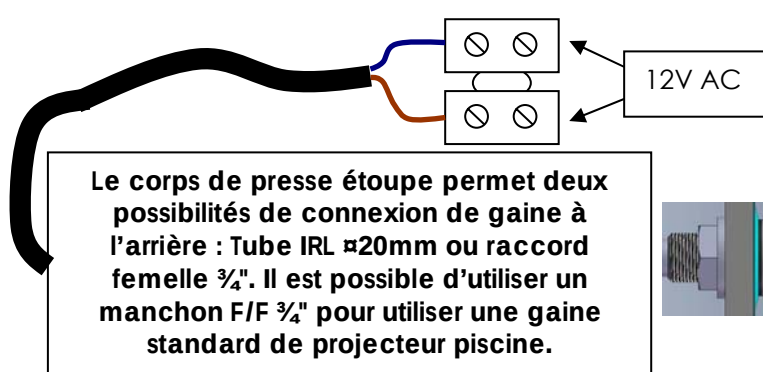
Coller un joint F sur le panneau avant la mise en place du liner. Coller un second joint F côté bassin après sa mise en place. Le corps de presse étoupe A se visse à l'aide d'un écrou E à l'arrière. Le support mural se fixe à l'aide des 3 vis* + chevilles fournies.

Bois :

Après avoir percé le panneau visser la plaque de maintien G à l'aide des 4 vis fournies. Mettre en place la traversée de cloison B et l'immobiliser à l'aide d'un écrou E. Coller un joint F sur le panneau avant la mise en place du liner. Coller un second joint F côté bassin après sa mise en place. Le corps de presse étoupe A se visse ensuite dans la traversée B.

*** Il est recommandé de déposer du silicone ou autre produit d'étanchéité sur les vis de fixation lors de leur mise en place.**

Raccordement électrique



La connexion électrique doit impérativement être effectuée « au sec ». Les presses étoupes de la boîte de connexion doivent être serrés afin d'éviter toute infiltration d'eau.



Le projecteur est livré câblé (3m de câble). Au cas où le câble serait amené à être remplacé il est possible d'ouvrir le corps à l'arrière du projecteur afin d'accéder au dispositif de raccordement. Le câble à utiliser doit être compatible avec une immersion permanente en eau de piscine et son diamètre extérieur doit être adapté à la vis de presse étoupe.

Puissance du transformateur

Le transformateur à utiliser doit avoir une tension au secondaire de 12V (12,5V selon modèle). La puissance de celui-ci doit être en adéquation avec la puissance du ou des projecteurs à raccorder.

En tout état de cause, la somme des puissances des projecteurs doit rester inférieure ou égale à la puissance du transformateur.

Utiliser de préférence les transformateurs vendus dans les alimentations du même fabricant.

Puissance du transformateur	Nbre maxi de projecteurs WPX
50VA	1
100VA	3
300VA	9

Protection des projecteurs

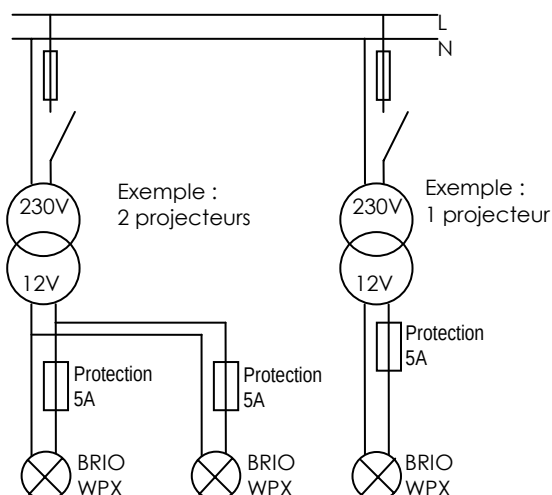
Il est nécessaire d'avoir une protection indépendante pour chaque projecteur. La protection doit être assurée au secondaire du transformateur par l'utilisation de fusibles ou disjoncteurs 5A.

Section des câbles

La chute de tension dans le câble d'alimentation du projecteur doit être limitée afin de ne pas altérer les couleurs.

	SECTION (mm ²)			
	2,5	4	6	10
Longueur max. (m)	10,0	17,0	25,6	42,6

Schéma de raccordement



Déclaration de conformité CE

Brio® WPX

La société Bleu Electrique SAS (FR47403521693) déclare que le produit Brio WPX satisfait aux exigences de sécurité et de compatibilité électromagnétique des directives européennes 2006/95/CE et 2004/108/CEE.

Emmanuel Baret
Marseille, le 26/07/2013

